

N° 64/23

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 6 avril
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 20 avril 2023

Objet de la délibération :

Badaboum : Avenant de prolongation de la convention

Nombre de membres	
- En exercice :	97
- Présents titulaires	61
- Absent(e)s :	
· Dont suppléé(e)s	2
· Dont représenté(e)s	15
· Excusé(e)s :	8
· Non excusé(e)s :	11
- Votants	78

Résultat du vote	
- Pour :	78
- Contre :	0
- Abstention :	0

Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Communautaire de la Communauté de
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 13 AVRIL 2023

L'an deux mil vingt-trois,

Le treize avril,

Le conseil de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni au centre d'animation et de loisir d'Ornans, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois d'avril.

- Présent(e)s** Mesdames et Messieurs les membres en exercice.
Henri BARBET à Thierry MAIRE DU POSET, Dominique BERION à Christophe GARNIER, Philippe BOUQUET à Vincent MARGUET, Franck COLLINET à Christophe JOUVIN, Michel DEBRAY à Emmanuel CRETIN, Catherine FESSELIER à Colette GROLEAU, Nathalie KOWAL-BONDY à Chantal MARAUX, Patricia LABERTERIE à Estelle BOURNEZ, Nathalie LAURENT à Christophe FAIVRE-PIERRET, Marie-Christine LEGAIN à Jean-Marc CARGNINO, Christian MESNIER à Jean-Pierre CUNCHON, Florence PAUL à Rémy PAUL, Mireille PICARD à Maxime GROSHENRY, Patrick SEBILE à Gérard COULET, Sarah VIONNET à Yves MOUGIN
- Procuration**
- Suppléé(e)s** Pascal GOSSE par Frédéric MAURY, Gérard PESEUX par Aurore SCHMITT
- Excusé(e)** Claude CHATELAIN, Pascal DUGOURD, Bernadette FAILLENET, Danièle FIETIER, Elisabeth JACQUES, Martine LANDRY, Joëlle MAURICE, Serge MONNET
- Absent(e)s** Joël BOLE, Christine BREUILLOT, Cyrielle DELISLE, Maryse FAILLENET, Florian GRILLON, Sylvie LHERITIER, Jacques MAURICE, Gaëtan MILLE, Pascal PERCIER, Jean-Louis POGLIANO, Marie-Christine VERNEREY

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Frédéric BONNEFOI a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le Multi-accueil Badaboum est géré par l'Association Départementale ADMR Enfance Jeunesse 25 (ADAEJ 25), et accueille 16 enfants du lundi au vendredi de 7h00 à 17h45.

Cette action petite enfance est subventionnée par la CAF, dans le cadre de la Convention Territoriale Globale de la Communauté de Communes Loue Lison 2021-2024.

La convention 2020-2022, signée par la CCLL et l'ADAEJ 25 est arrivée à échéance fin 2022.

Dans le cadre de la politique petite enfance de la CCLL et dans la continuité des actions engagées, un avenant pour prolonger la convention de 6 mois est nécessaire.

Invité à délibérer, le conseil communautaire, à l'unanimité :

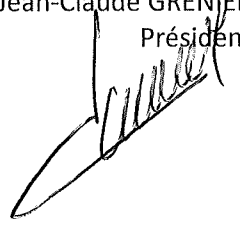
- Valide la prolongation de la convention de gestion avec l'ADAEJE 25 pour une durée de 6 mois (du 01/01/2023 au 30/06/2023)
- Autorise le Président à signer l'avenant de prolongation de la convention de gestion du Multi-accueil Badaboum, avec l'ADAEJ 25 jusqu'au 30/06/2023

Fait et délibéré en séance, le 13.04.2023

Pour Extrait conforme,

Jean-Claude GRENIER

Président



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20230413-64-23-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2023